



184 NELLIGAN, GATINEAU, QUÉBEC, J8T 6J9 819-568-2101
SERVICE DE GARDE, 819-568-3523 –TÉLÉCOPIE 819-568-1835

Procès-verbal

Conseil d'établissement
Le mercredi 19 septembre 2018, 18 h 30
Au local de musique

Présences

Parents	Personnel de l'école	Communauté
Catherine Martel	Linda Raizenne	Steeve Kirk
Anik Laflamme	Véronique Delisle	
Kim Leduc	Anne-Marie Leblanc	
Sara Thibodeau	Élodie Mercier	
Nadine Bernier	Lyne Maurice	
	Geneviève Fullum	

Absences : Nicole Brochu, Fabienne Joannette-Péloquin, Nathalie Perrier, Sandra Thibodeau

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
Mot de bienvenue

La réunion est déclarée ouverte à 18 h 34 et le quorum est vérifié par Madame Geneviève Fullum.

Mme Émilie Delisle est proposée pour être secrétaire du jour.

2. Présentation des nouveaux membres

Mme Fullum invite les gens à faire un tour de table afin de faire la présentation des nouveaux membres.

3. Parole au public

Il n'y a pas de parole au public ce soir, car il n'y a aucun membre du public présent.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Fullum demande d'ajouter 2 points pour approbation :

1. Résolution pour un fond à destination spéciale « activités » (point 18.2)
2. Politique des frais exigés aux parents pour la sortie ludique de fin d'année (point 15.2)

3. Mme Linda Raizenne demande l'ajout du point : Conciergerie
4. Mme Catherine Martel propose l'ajout du point : Sac à dos
5. Mme Nadine Bernier propose l'ajout du point : OPP

Il est proposé par Mme Kim Leduc d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts.

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION CÉ 18 – 19 – 01**

5. Procès-verbal 30 mai 2018

Il est proposé par Mme Sara Thibodeau d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 30 mai 2018.

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION CÉ 18 – 19 – 02**

6. Élection aux postes de président(e), substitut à la présidence et secrétaire

Présidence

Mme Nadine propose Catherine Martel à la présidence.

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION CÉ 18 – 19 – 03**

Substitut à la présidence

Mme Émilie Delisle propose Mme Sara Thibodeau comme substitut à la présidence.

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION CÉ 18 – 19 – 04**

Secrétaire

Mme Catherine Martel propose Mme Émilie Delisle comme secrétaire.

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION CÉ 18 – 19 – 05**

Tel que stipulé en AGA, un des nouveaux membres parents devra prendre un mandat d'un an au CÉ. Mme Kim Leduc accepte le mandat d'une durée d'un an.

7. Fonctions et pouvoirs du CÉ et de la direction

Mme Fullum invite les membres du CÉ à prendre connaissance du document référence à cet égard.

8. Formation offerte aux nouveaux membres

Mme Fullum informe les nouveaux membres que la session annuelle de formation aura lieu le mercredi 3 octobre 2018, à 18h30, au salon de la Gouvernance Rolland-Bérubé de la Commission scolaire des Draveurs.

Cette formation d'une durée approximative de 2 heures vise le développement de l'esprit de collaboration et poursuit trois objectifs spécifiques :

- permettre aux participants de comprendre le rôle du conseil d'établissement et d'en connaître les responsabilités ;
- donner du sens à l'engagement des membres au sein de cette structure et renforcer leur motivation ;
- donner aux participants le goût de réaliser des apprentissages de façon continue.

Compte tenu des contraintes de logistique et pour des motifs d'efficacité, la formation sera offerte en priorité aux nouveaux membres élus dans les conseils d'établissement des écoles primaires et secondaires et aux directrices, directeurs, directrices adjointes et directeurs adjoints d'école.

Vous êtes priés de confirmer votre présence auprès du Service du secrétariat général et des communications à l'adresse suivante : ssgc@csdraveurs.qc.ca le ou avant le 26 septembre 2018.

9. Règles de régie interne

La régie interne est présentée aux membres pour approbation.

Mme Martel propose certaines modifications.

Il est proposé par Mme Nadine Bernier d'adopter les règles de régie interne de l'école l'Oiseau Bleu avec les modifications suggérées.

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉOLUTION CÉ 18 – 19 – 06**

10. Coordonnées et déclaration / dénonciation d'intérêt

Les membres présents complètent le formulaire de coordonnées des membres ainsi que celui de déclaration et dénonciation d'intérêt et les remettent à la direction.

11. Calendrier des rencontres et échéanciers 2018-2019

Mme Fullum présente le document synthèse aux membres. Le calendrier (5 rencontres + 1 optionnelle) a été approuvé l'an passé. Elle invite les membres, tout au long de l'année, à s'y référer pour les suivis ou apporter des ajustements.

Les enseignants, au bilan annuel, avaient suggéré d'ajouter des rencontres pour qu'elles soient de moins longue durée (habituellement 3 heures). Cette proposition est discutée par les membres.

Proposition finale : 6 rencontres officielles seront inscrites au calendrier du CÉ.

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉOLUTION CÉ 18 – 19 – 07**

12. Utilisation du budget de fonctionnement

La direction informe les membres qu'un montant de 240\$ est à nouveau alloué cette année. Une description des dépenses autorisées est donnée dans les règles de régie interne. Dans le cas où le montant n'est pas utilisé à la fin d'année, la direction recommande d'utiliser la balance afin d'offrir un repas / une collation de fin d'année aux membres. Il est proposé par Mme Sara Thibodeau d'augmenter à 8\$ de l'heure la couverture des frais de gardiennage pour les parents du CÉ.

Proposition adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION CÉ 18 – 19 – 08

13. Frais exigés aux parents

Mme Fullum explique que des changements importants pour l'ensemble des écoles du Québec suite aux directives ministérielles de juin.

- **Enveloppe d'opération courante**
Réduction des frais exigés en abolissant par exemple, les frais pour le matériel d'art plastique, de sciences et technologies et en enrayant des achats par les parents d'objets de la vie quotidienne (ex : boîtes de papier mouchoirs).
- **Enveloppe du service de garde**
Annulation des frais d'ouverture de dossier.
- **Enveloppe parascolaire**
Annulation de la contribution volontaire au moment de la campagne de financement. Annulation aussi des frais exigés aux parents pour les sorties dites non obligatoires. L'annulation ne touche pas la sortie à caractère ludique en fin d'année scolaire.

Une nouvelle mesure, nommée « école inspirante » est par contre rendue disponible par le MEES. La CSD travaille actuellement à clarifier les balises d'utilisation. Dans une certaine mesure, elle devrait soutenir les établissements dans le maintien des activités en dépit de la perte de financement par les frais exigés aux parents.

14. Prévision budgétaire de la campagne de financement 2018-2019 et critères de distribution des sommes aux élèves

Mme Fullum explique que selon les prévisions budgétaires préparées en juin dernier, la campagne devait rapporter **15 000 \$** au fond parascolaire de l'école cette année. Par contre, avec la modification de la campagne au cours des derniers jours, en enrayant les contributions volontaires, nous anticipons une baisse du financement.

La campagne 2017 a été exceptionnelle. Nous avons eu un profit global de 18 600\$ en incluant les contributions volontaires ce qui représente le plus gros profit de l'école en campagne de financement depuis les 6 dernières années.

Selon les statistiques de 2017-2018, **17% familles** avaient choisi de donner une contribution volontaire, ce qui représente 1 200\$, soit **6,5% des profits** fait l'an passé. Pour cette raison, nous souhaitons débiter la prévision budgétaire de la campagne à 14 000\$ et cela, afin d'être plus réalistes dans la distribution aux élèves.

Rappelons que toutes les activités et sorties planifiées par l'école doivent être gratuites à l'exception de la sortie ludique de fin d'année. D'autre part, nous croyons pouvoir bonifier l'offre par élève grâce à la mesure « école inspirante ». Les montants restent à confirmer.

Voici une proposition pour la distribution de l'argent aux élèves :

1. Jeux périssables et / ou activités :	400 \$ par groupe	Total :	8 800 \$
4 groupes – préscolaire :	1600 \$		
15 groupes – primaire :	6000 \$		
3 groupes – EHDAA :	1200 \$		
2. Fête foraine	4 000 \$	Total :	4 000 \$
3. Finissants (album et fête)	900 \$	Total :	900 \$
		GRAND TOTAL	13 700\$

Proposition adoptée à l'unanimité
RÉOLUTION CÉ 18 – 19 – 09

15. Utilisation du parc école et des sorties à distance de marche

Mme Fullum explique que culturellement, les sorties gratuites et/ou à distance de marche sont pré-approuvées par le Conseil.

Il est proposé par Mme Nadine Bernier de maintenir cette pratique.

Proposition adoptée à l'unanimité
RÉOLUTION CÉ 18 – 19 – 10

AJOUT : 15.2 Politique des frais exigés aux parents pour la sortie ludique de fin d'année

Mme Fullum dépose une ébauche de politique de frais exigés aux parents afin de clarifier les balises à respecter pour la sortie ludique de fin d'année et cela, en respect des nouvelles directives ministérielles. Il est entendu que les frais maximums pouvant être demandés aux parents pour cette sortie/activité sont de 25\$.

Il est entendu qu'un enseignant pourra tenir une activité qui dépasse les 25\$ autorisés s'il obtient l'accord de 75% des parents.

Il est proposé par Mme Émilie Delisle d'adopter la politique du CÉ sur les frais exigés aux parents pour la sortie ludique de fin d'année.

Proposition adoptée à l'unanimité
RÉOLUTION CÉ 18 – 19 – 11

16. Aménagement de la cour maternelle

Mme Fullum explique aux membres que le projet va bon train. Avec tous les travaux faits au cours des dernières années, le fond à destination spéciale pour ce projet est maintenant de 37 900\$. La subvention ministérielle, si accordée peut maintenant aller jusqu'au 40% du projet (jusqu'à concurrence de 25 000 \$). C'est une très bonne nouvelle.

Le comité et la direction travaillent déjà avec le régisseur du service des ressources matérielles afin de préparer le projet dans les meilleurs délais.

17. Dérogation au calendrier, classe ARS

Mme Fullum expose le besoin de l'équipe de la classe ARS de faire 2 rencontres par année avec les membres du plan d'intervention de chaque élève (une fois en octobre, une fois en mai). En une journée « bloquée », les intervenants peuvent faire la révision de tous les PI de la classe.

Les membres du plan d'intervention sont les parents, l'enseignante, la TES, la psychologue du service CSD et la direction. Les élèves sont aussi invités à se joindre aux rencontres.

Selon une vision CSD, l'école demande l'autorisation au CÉ de donner congé aux élèves pour ces deux journées ciblées de l'année (éviter d'avoir 2 suppléants en même temps dans la classe et permettre une collaboration de tous lors des rencontres).

Il est proposé par Mme Émilie Delisle d'accepter la demande de l'équipe de la classe ARS.

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉOLUTION CÉ 18 – 19 – 12**

18. Résolution vente de hot-dogs OPP – septembre 2018

Mme Fullum informe le Conseil que la vente de hot-dogs, le soir de l'assemblée générale des parents, a permis de ramasser 821 \$. L'argent amassé sera déposé pour soutenir l'activité de fête foraine à la fin de l'année.

Il est proposé par Mme Nadine Bernier d'accepter le profit de la vente de hot-dogs au projet de fête foraine.

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉOLUTION CÉ 18 – 19 – 13**

AJOUT : 18.2 Résolution pour un fond à destination spéciale « activités »

Mme Fullum informe le Conseil que des parents insistent afin de faire des dons à l'école pour les activités et cela, en dépit des suivis expliquant que la campagne de financement ne peut pas être associée à la sollicitation de dons ou la valorisation de contributions volontaires. Certains ont retourné l'argent 3 fois plutôt qu'une au secrétariat avec des notes expliquant leur décision. À l'heure actuelle, nous avons 2 dons de 45\$.

Pour cette raison, Mme Fullum propose d'ouvrir un fond à destination spéciale qui pourra permettre de prendre des dons pour les activités. Ce fond serait utilisé pour payer la sortie ludique de fin d'année aux élèves de familles défavorisées.

Il est proposé par Mme Nadine Bernier d'accepter les 2 dons de 45\$ pour les activités dans un fond à destination spéciale.

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION CÉ 18 – 19 – 14**

19. VARIA

Mme Raizenne : Demande une intervention dans la restructuration des heures en conciergerie. M. Kirk assurera un suivi.

Mme Martel : Sac à dos

Mme Martel sensibilise le CÉ au poids des sacs à dos. Mme Fullum assure qu'un suivi de sensibilisation sera fait.

Mme Nadine Bernier dresse un portrait des activités prévues par l'OPP.

20. Comité de parents

Une première rencontre est prévue le 2 octobre 2018.

21. Mot du personnel enseignant

On souligne le travail et l'effort soutenu conséquemment à la campagne de financement et la chaleur accablante.

22. Mot du personnel professionnel

Début des services en orthopédagogie et couverture en maternelle.

23. Mot de la direction

On souligne l'avantage de retrouver une équipe stable.

24. Coup de cœur

Mme Émilie Delisle souligne la gestion exemplaire de la chaleur accablante.

25. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 45 par Mme Fullum.